

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010326 – AMR 23/052/01

Action complémentaire sur l'AU 125/01 (AMR 23/050/01 du 21 mai 2001)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## « DISPARITION » PRÉSUMÉE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE

« Disparition » présumée :

Victoria Delgado

Craintes pour la sécurité :

la population civile de la communauté d'El Paraíso, dans la municipalité de San Pablo (département de Bolívar)

---

Londres, le 23 mai 2001

Victoria Delgado, qui avait été enlevée par des paramilitaires le 16 mai 2001, a été remise en liberté grâce aux appels lancés en sa faveur tant au niveau local qu'international.

Amnesty International éprouve toujours de vives inquiétudes pour la sécurité de la population civile de la municipalité de San Pablo, des paramilitaires ayant fait irruption, le 16 mai 2001, dans une communauté de cette municipalité, El Paraíso, incendié 26 habitations et enlevé une femme, Victoria Delgado. Cent cinquante familles (1500 personnes environ) ont quitté leurs foyers à la suite de cette attaque et ont cherché refuge dans des communautés voisines.

Après cette offensive, des paramilitaires auraient menacé d'attaquer les communautés voisines d'Agua Sucia, La Unión, Cañabral Alto et La Fría, avivant les craintes éprouvées pour la population civile de la municipalité de San Pablo. Les forces de sécurité n'ont toujours pas pris de mesures efficaces pour combattre les groupes paramilitaires qui opèrent dans la région, malgré les nombreux appels adressés aux autorités colombiennes en ce sens.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / lettre express / lettre par avion** (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– faites état de votre inquiétude pour la sécurité des habitants de la communauté d'El Paraíso, dans la municipalité de San Pablo, et exhortez les autorités à prendre toutes les mesures jugées appropriées par ces personnes pour garantir leur sécurité ;

– dites-vous préoccupé par la sécurité des civils des autres communautés de la région que des paramilitaires auraient menacé d'attaquer ;

– demandez instamment qu'une enquête exhaustive et impartiale soit ouverte sur l'offensive menée par des paramilitaires contre la communauté d'El Paraíso, sur les menaces proférées par ceux-ci à l'encontre des habitants de cette localité, ainsi que sur le meurtre d'Uriel Arrieta et l'enlèvement de Victoria Delgado ;

– demandez instamment que soient menées des investigations exhaustives et impartiales sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent dans le département de Bolívar, que soient rendus publics les résultats de cette enquête et que soient déférés à la justice ceux qui soutiennent ces groupes ou en font partie ;

– exhortez les autorités à prendre sans délai des mesures en vue de démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations formulées par les Nations unies.

**APPELS À :**

**Président de la République :**

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango  
Presidente de la República  
Palacio de Nariño  
Carrera 8 No. 7-26  
Santafé de Bogotá, Colombie

**Fax :** + 57 1 336 2109 / 337 1351 / 286

7434 / 286 6842 / 284 2186

**Formule d'appel :** *Excmo Sr. Presidente, / Monsieur le*  
Président de la République,

**Ministre de la Défense :**

Dr. Luis Fernando Ramírez Acuña  
Ministro de Defensa Nacional  
Ministerio de Defensa Nacional  
Avenida Eldorado CAN – Carrera 52  
Santafé de Bogotá, Colombie

**Télégrammes :** Ministro de Defensa, Bogotá, Colombie

**Télex :** 42411 INPRE CO; 44561 CFAC CO

**Fax :** + 57 1 222 1874 / 288 4906

**Formule d'appel :** *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

**Commandant de la 5<sup>e</sup> brigade de l'armée colombienne :**

Comandante de la V Brigada  
General Martín Orlando Carreño Sandoval  
Calle 14, Carrera 33  
Bucaramanga, Santander  
Colombie

**Fax :** 57 76 359 189 / 334 390

Formule d'appel : **Sr. Commandante, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)**

**COPIES À :**

**Defensor del Pueblo (médiateur) :**

Sr. Eduardo Cifuentes Muñoz  
Defensor del Pueblo  
Defensoría del Pueblo  
Calle 55, No. 10–32/46  
Santafé de Bogotá  
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 4 JUILLET 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : [www.efai.org](http://www.efai.org)*